



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



Accueillir une personne en TIG dans une structure culturelle

QU'EST-CE QU'UNE PEINE DE TIG?

La peine de **travail d'intérêt général (TIG)** oblige la personne condamnée à exécuter un travail sans rémunération au bénéfice d'une collectivité publique ou d'un organisme privé habilité, en réparation d'une infraction commise. En travaillant au service de la collectivité, la personne qui effectue un TIG (le « tigiste »), répare les torts qu'elle a causé tout en préparant son insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

PARTENARIAT ENTRE LES MINISTÈRES DE LA JUSTICE ET DE LA CULTURE

La politique culture/justice s'incarne, depuis 1986, au travers de protocoles interministériels signés entre les ministères de la Justice et de la Culture. Le 4^e protocole, texte actuellement en vigueur, a été signé en 2022. Ce dernier se décline en régions sous la forme de conventions régionales entre les services déconcentrés de la justice et de la culture, et parfois des collectivités. Ces conventions permettent, chaque année, la mise en place, pour les majeurs et mineurs placés sous main de justice, de plus de 600 projets culturels.

En 2023, l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) et le ministère de la Culture ont signé une convention ayant pour objectif de favoriser la mise en œuvre de la peine de TIG au sein d'établissements culturels.

ACCUEILLIR UN TIGISTE DANS UNE STRUCTURE CULTURELLE

Aujourd'hui, on compte **près de 600 places** de TIG dans des structures culturelles, tous domaines confondus :

- Médiathèques / bibliothèques
- Musées
- Châteaux, monuments et sites patrimoniaux
- Associations et centres culturels
- Manifestations culturelles (festivals, salons, etc.)
- Théâtres et salles de spectacles
- Cinémas
- Établissement d'enseignement supérieur culture
- DRAC

Le secteur qui accueille majoritairement des tigistes dans le domaine culturel est, aujourd'hui, celui du **livre et la lecture**, avec les **médiathèques**, suivi du secteur du **patrimoine**, avec les **musées et les sites patrimoniaux**, puis le secteur du **spectacle vivant**.



Vous trouverez dans ce document des exemples de missions pouvant être confiées à des tigistes.

la bibliothèque/médiathèque
des personnes en situation de handicap
pour les personnes à mobilité réduite

GESTION DES COLLECTIONS

- ngement des documents
- nise en état des ouvrages
- stampillage des documents
- sion des documents (catalogage, archivage, numérisation)
- es documents au sein de la bibliothèque/médiathèque,
- s équipements du réseau
- collections
- oliographies et mise en valeur de collections

MANUTENTION ET ENTRETIEN DES ESPACES

- ransport des documents
- espaces (salles, auditoriums, stands, etc.) et installation
- gie lors d'événements
- ontage d'expositions
- caux
- ation et d'entretien des bâtiments et des équipements

ANIMATION CULTURELLE

- animation des actions culturelles
- outien aux différents services (espace multimédia,
- ques, espaces presse ou jeunesse, ludothèques, etc.)

- Accueil, accompagnement et information des usagers sur les collections et les services proposés
- Gestion des prêts et retours des documents
- Aide à la visite de la bibliothèque/médiathèque
- Accompagnement des personnes en situation de handicap et aide à la circulation pour les personnes à mobilité réduite

- Classement et rangement des documents
- Nettoyage et remise en état des ouvrages
- Équipement et estampillage des documents
- Traitement et gestion des documents (catalogage, archivage, numérisation)
- Suivi du circuit des documents au sein de la bibliothèque/médiathèque, et entre plusieurs équipements du réseau
- Récolement des collections
- Réalisation de bibliographies et mise en valeur de collections

- Manutention et transport des documents
- Préparation des espaces (salles, auditoriums, stands, etc.) et installation du matériel de régie lors d'événements
- Montage et démontage d'expositions
- Nettoyage des locaux
- Travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments et des équipements

- Participation à l'animation des actions culturelles
- Découverte et soutien aux différents services (espace multimédia, postes informatiques, espaces presse ou jeunesse, ludothèques, etc.)



Accueillir un tigiste, c'est aussi encourager la participation à la vie culturelle des personnes placées sous main de justice, notamment en leur permettant de bénéficier des offres culturelles de la structure d'accueil.

EXEMPLES DE MISSIONS DANS LE SECTEUR DU PATRIMOINE (MUSÉES, CHÂTEAUX, MONUMENTS, SITES ARCHÉOLOGIQUE, ARCHIVES, ETC.)

1. ACCUEIL ET SURVEILLANCE

- Accueil et orientation des visiteurs
- Surveillance des œuvres et des salles
- Accompagnement des personnes en situation de handicap et aide à la circulation des personnes à mobilité réduite
- Aide au bon déroulement d'une visite immersive (escape game, réalité virtuelle)

2. ENTRETIEN ET RESTAURATION DU PATRIMOINE

- Nettoyage des locaux et des espaces d'exposition
- Dépoussiérage et entretien
- Travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments et des équipements
- Restauration du patrimoine (menuiserie, peinture, charpenterie, etc.)
- Entretien des jardins, parcs et espaces extérieurs (débranchage, tonte)
- Participation à des fouilles archéologiques (évacuation des gravats, travaux de restauration)

3. LOGISTIQUE ET MANUTENTION

- Manutention, transport et stockage de matériel
- Déplacement et installation de mobilier, vitrines et équipements
- Montage et démontage d'expositions
- Préparation et aménagement des salles d'exposition et des événements
- Inventaire du matériel pédagogique

4. GESTION DOCUMENTAIRE ET ADMINISTRATIVE

- Classement et archivage de documents
- Saisie de données (Excel, Word), recherches documentaires
- Rangement et gestion des collections

5. MÉDIATION ET ANIMATION CULTURELLE

- Accompagnement des groupes lors des visites scolaires ou du champ social
- Assistance à la mise en place d'activités culturelles et à l'encadrement des bénévoles



BONNE PRATIQUE :

Les fiches de poste se conçoivent au cas par cas avec le tuteur de la structure d'accueil, en fonction des affinités et des compétences de la personne en TIG.

EXEMPLES DE MISSIONS DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT (THÉÂTRES, OPÉRAS, SALLES DE SPECTACLE, ETC.)

1. ACCUEIL, BILLETTERIE ET RELATION AVEC LE PUBLIC

- Accueil des spectateurs, contrôle des billets et placement en salle
- Gestion du standard téléphonique et renseignement du public
- Accueil des groupes amateurs, des artistes et des compagnies en résidence

2. SOUTIEN TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

- Montage et démontage des spectacles et dispositifs techniques
- Chargement et déchargement du matériel
- Manutention et manipulation des décors
- Installation et réglage de l'éclairage et du matériel technique
- Réparation, maintenance et entretien du matériel et des équipements
- Aide aux séances d'enregistrement et à la régie

3. COMMUNICATION ET PROMOTION

- Mise sous pli de courriers et étiquetage d'enveloppes
- Soutien à la communication et aux relations publiques
- Distribution des programmes et des supports de communication

4. ENTRETIEN ET GESTION DES ESPACES

- Nettoyage et entretien des locaux, équipements et projecteurs
- Rangement des espaces d'accueil et de stockage
- Travaux d'entretien et de réparation

5. MÉDIATION ET ACTIVITÉS CULTURELLES

- Animation culturelle et organisation d'activités artistiques
- Participation à la création et à la diffusion de spectacles

Vous êtes une structure culturelle et vous souhaitez obtenir des informations sur le dispositif du TIG et sur les conditions requises pour accueillir un tigiste ?

Contactez votre référent territorial :



Contact au ministère de la Culture : charlotte.grondin@culture.gouv.fr

Pour en savoir plus :

www.travail-interet-general.fr

[TIG : mode d'emploi](#)

[Vidéo de présentation](#)